



EXTENSION DE GARANTIE PARKER



ENGINEERING YOUR SUCCESS.

ASSURANCE QUALITÉ TOTALE

Dans votre secteur d'activité, vous avez besoin d'un équipement irréprochable. Choisir Parker, c'est investir dans une conception et une qualité de fabrication optimales, avec des produits étudiés pour fonctionner efficacement et durablement. L'extension de garantie Parker, gratuite pendant cinq ans, vous apporte une tranquillité d'esprit supplémentaire. En outre, sous certaines conditions, les générateurs d'azote NITROSource et NITROSource Compact peuvent bénéficier d'une garantie totale de 10 ans couvrant le charbon molculaire (CMS) et les cuves sous pression.

Une maintenance planifiée et prise en charge

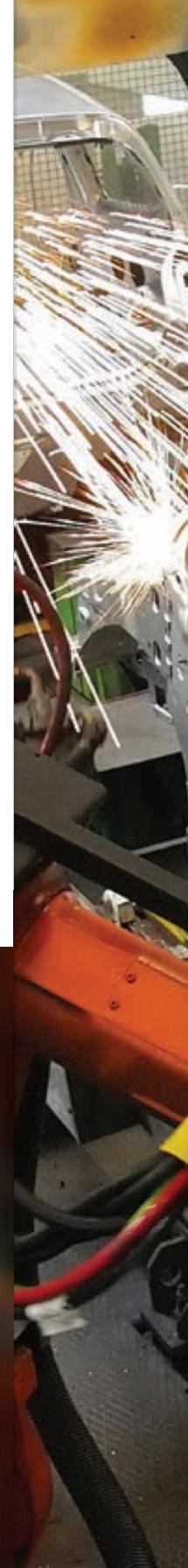
Avec l'extension de garantie Parker, vous bénéficiez d'interventions de maintenance et d'entretien planifiées, réalisées par des techniciens expérimentés, qui se servent exclusivement de pièces et consommables homologués. Comme nul n'est à l'abri d'un imprévu, le contrat prévoit des pièces de rechange.

Concentrez-vous sur votre activité

Vous pouvez prévoir avec précision les coûts de maintenance de votre équipement jusqu'à cinq ans à l'avance. Vous pouvez compter sur des temps de production maximum et sur les performances de votre équipement, pour mieux vous consacrer au développement de votre activité.

« Dans mon secteur, la planification à long terme et la maîtrise des coûts sont essentielles »

Directeur général d'une entreprise allemande du secteur du process





EXTENSION DE GARANTIE PARKER



OPTIMISATION DE L'EFFICACITÉ

Tous les équipements Parker sont couverts par une garantie standard d'un an. Dans le cadre de notre engagement en faveur de la qualité, vous bénéficiez automatiquement de quatre ans de garantie supplémentaires lorsque vous achetez un produit parmi les gammes éligibles, à compter de l'enregistrement en ligne de votre achat.

Enregistrez le produit dans les 180 jours qui suivent la date de facturation, puis profitez de cette sérénité supplémentaire qui s'offre à vous. Seule condition : réaliser la maintenance du produit dans le cadre d'un programme d'entretien Parker agréé.

Des pièces de rechange gratuites

L'extension de garantie est valable pendant quatre années supplémentaires. Dans le cas des systèmes NITROSource et NITROSource Compact, la couverture comprend 9 années supplémentaires pour le CMS lors de l'utilisation d'un prétraitement de l'air comprimé basé sur le sécheur par adsorption Parker intégrant une cartouche au charbon actif. En cas de défaut ou de panne, la garantie prévoit la gratuité des pièces de rechange.

L'avis d'experts

Avec le programme d'entretien Parker agréé, vous êtes certain de bénéficier des meilleurs conseils, de pièces d'origine et d'un service de qualité optimale. Votre équipement fonctionne toujours à plein régime.

Avec le service Parker, vous êtes entre de bonnes mains

- Avec la qualité de service Parker, vous bénéficiez constamment des meilleures pratiques, dans le respect des réglementations en vigueur.
- Les techniciens agréés Parker sont continuellement formés sur les dernières technologies et innovations produit.

ALLER PLUS LOIN POUR CHAQUE CLIENT

L'extension de garantie Parker est disponible pour notre gamme de produits industriels*, dont :



Générateurs d'azote Parker NITROSource et NITROSource Compact



Refroidisseurs



Sécheurs hybrides et par réfrigération Parker



Sécheurs à adsorption Parker



Sécheurs haute pression Parker

Extension de garantie Parker

- 4 ans de garantie supplémentaire gratuite.
- Jusqu'à 9 ans d'extension de garantie sur les modèles NITROSource et NITROSource Compact, couvrant le CMS et les cuves sous pression lorsqu'ils sont utilisés avec en amont un sécheur par adsorption Parker et une cartouche au charbon actif approuvée.
- Temps de production maximal, rendement optimal.
- Entretien et pièces agréés Parker, pour des performances à toute épreuve.

IMPORTANT

Pour activer l'extension de garantie de quatre ans, les clients doivent enregistrer leur achat en ligne, dans les 180 jours qui suivent la date de facture, sur www.polewr.com

* Des exclusions s'appliquent. Consultez les conditions générales de l'extension de garantie de Parker qui s'appliquent conjointement avec les conditions générales de vente de l'organisation commerciale Parker concernée (disponibles sur <http://www.parker.com/termsandconditions>) et qui régissent tous les contrats de fourniture par Parker des produits mentionnés dans le présent document, à l'exclusion de toute autre condition.



La sérénité est au bout du fil.

Pour en savoir plus sur les extensions de garantie Parker, veuillez contacter votre distributeur agréé ou le revendeur Parker le plus proche.

www.parker.com/gsfe



European Headquarters
La Tuilière 6, 1163 Etoy,
Switzerland
Tel: +41 21 821 85 00

Parker Hannifin France SAS
142, rue de la Forêt
74130 Contamine-sur-Arve
Tél: +33 (0)4 50 25 80 25